



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

Assemblée publique de consultation, tenue le lundi 3 avril 2017 à 19h et à laquelle sont présents son honneur le maire suppléant, Monsieur Jean-Claude Cassista.

Sont présents :

Monsieur Normand Morin, maire (19h41)

Madame Lise Arsenault (19h09)

Monsieur Jeannot Beaudin

Madame Nadia Allard, directrice générale

Madame Annie Métivier, inspectrice municipale et en bâtiment

Son honneur le maire suppléant fait l'ouverture de la séance. Il souhaite la bienvenue à tous.

Madame Nadia Allard mentionne que la présente assemblée de consultation est pour expliquer les projets de règlements 479-2017 (modifiant le règlement de zonage 461-2015 relativement au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges), 480-2017 (modifiant le règlement de zonage 461-2015 – usages divers), 481-2017 (modifiant le règlement de zonage 461-2015 en concordance avec le règlement d'amendement no : 2015-05 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Manicouagan relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Madame Annie Métivier explique les différents règlements.

Des commentaires et questions ont été posés lors de la période de questions :

- La possibilité d'ajouter au règlement 480-2015, les canards et les faisans;
- Explication quant à la définition d'une résidence de tourisme;
- Demande si avec les nouveaux règlements, il y aura possibilité de refaire des enrochements;
- Questions sur les zones de contraintes ainsi que les levées d'interdiction, plaines inondables.

Mesdames Nadia Allard ainsi que Annie Métivier donnent explications aux commentaires et questions des gens.

Monsieur Cassista informe les personnes dans la salle, que le conseil étudiera les demandes et commentaires des gens et, s'il y a lieu, des modifications aux règlements seront apportés lors de l'adoption des règlements.

L'assemblée publique se termine à 19h55.

Jean-Claude Cassista,
Maire suppléant

Nadia Allard,
Directrice générale